



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 58 – Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec

Procès-verbaux des séances des 31 août et 14 septembre 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1323-20150915

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE LUNDI 31 AOÛT 2015	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE LUNDI 14 AOÛT 2015	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Liste des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le lundi 31 août 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 58 – Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2015 rétroactif au 6 juillet 2015)

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président

- M. Auger (Champlain)
- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Martel (Nicolet-Bécancour), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'emploi et de solidarité sociale, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor et en matière de régimes de retraite

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées :

- M^{me} Judith Gagnon, présidente
- M^{me} Nicole Laveau, membre du comité Revenu et fiscalité de l'AQDR nationale
- M. Serge Gravel, membre du comité Revenu et fiscalité de l'AQDR nationale

Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic :

- M. Donald Tremblay, président
- M. Normand Bérubé, premier vice-président
- M. Gabriel Pinard, directeur général

Centrale des syndicats du Québec :

- M^{me} Louise Chabot, présidente

M^{me} Sonia Éthier, première vice-présidente
M. Mario Labbé, conseiller

Institut québécois de planification financière :

M^{me} Jocelyne Houle-LeSarge, présidente-directrice générale et secrétaire
M^{me} Nathalie Bachand, présidente du conseil d'administration

Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite :

M. Conrad Berry, président
M^{me} Nadyne Daigle, directrice exécutive

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 48, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Hamad (Louis-Hébert), M. Therrien (Sanguinet) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic.

À 16 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

M. Auger (Champlain) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

M. Cousineau (Bertrand) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

À 16 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Institut québécois de planification financière.

À 17 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'échange se poursuit.

À 18 h 06, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 14 septembre 2015, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dany Hallé

Claude Cousineau

DH/sq

Québec, le 31 août 2015

Deuxième séance, le lundi 14 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 58 – Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2015 rétroactif au 6 juillet 2015)

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. St-Denis (Argenteuil), vice-président

- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor et en matière de régimes de retraite

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

- M. Serge Cadieux, secrétaire général
- M^{me} Marie-Josée Naud, conseillère syndicale

Confédération des syndicats nationaux :

- M^{me} Francine Lévesque, vice-présidente au Comité exécutif
- M. François Énault, adjoint au Comité exécutif

Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec :

- M^{me} Lucie Martineau, présidente générale
- M^{me} Lyne Mélanie Martel, conseillère en recherche et en planification socioéconomique

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec :

- M. Richard Perron, président
- M. Jean-François Landry, 3^e vice-président
- M. Pierre Riopel, conseiller à la recherche

Conseil du patronat du Québec :

- M. Yves-Thomas Dorval, président-directeur général

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 heures, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 16 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 17 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec.

À 17 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec.

À 18 h 55, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 19 h 34, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dany Hallé

Claude Cousineau

DH/sq

Québec, le 14 septembre 2015

ANNEXE I

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées	002M
Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic	003M
Centrale des syndicats du Québec	004M
Confédération des syndicats nationaux	009M
Conseil du patronat du Québec	012M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	008M
Institut québécois de planification financière	001M
Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite	005M
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec	011M
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec	013M

ANNEXE II

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance	006M
Fédération des chambres de commerce du Québec	010M
Protecteur du citoyen	007M